



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BAULAY
DELIBERATION N° 2020-19**

Nombre de membres : En exercice	11	Date de la convocation :	12/06/2020
Excusés	00	Date d'affichage :	25/06/2020
Ayant délibéré	11		

L'an deux Mille Vingt, le vendredi 19 juin à 20h30, le conseil municipal de la Commune de BAULAY s'est réuni pour une session ordinaire du mois de JUIN au lieu habituel de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de : Mr Frédéric GERARD.

Est désigné comme secrétaire de séance : Caroline LEPASTOUREL

Etaients présents : Mmes et Ms : Frédéric GERARD, Christophe CARD Gérard CLERC, Martial BAUDOUIN, Bernard ROUSSEL, Pascal MARTIN, Adeline VARENNE, Caroline LEPASTOUREL, Claude CARMANTRAND, Michel BALLETT, Anthony GUENOT.

OBJET :

**RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE L'ASSOCIATION
FONCIERE DE BAULAY : DESIGNATION DE 3 MEMBRES**

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le bureau de l'association Foncière de Remembrement de Baulay doit être renouvelé au mois de juillet 2020. Le Conseil municipal est donc invité à procéder à la désignation de trois représentants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents désigne :

- M. CARMANTRAND Jean-Pierre
- M. SERVETTE Bernard
- M. JARDEL Jean-Pierre

Qui acceptent respectivement leurs fonctions au sein de l'Association.

M. le Maire siègera, cependant en cas d'empêchement il sera dûment représenté par le 3^{ème} adjoint au Maire M. Gérard CLERC.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus
Ont signé au registre tous les membres présents

Le Maire, Frédéric GERARD

CERTIFIE EXECUTOIRE transmis en préfecture le 25/06/2020
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Besançon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

